

AXE 3 : AGIR POUR PROTÉGER ET SÉCURISER

SÉCURITÉ ET CADRE DE VIE : UNE VILLE SÛRE ET PROPRE

La sécurité et l'environnement sont les piliers d'un cadre de vie apaisé et harmonieux pour tous.

UNE SÉCURITÉ DE PROXIMITÉ EFFICACE

Police municipale (P.M) renforcée, vidéoprotection intelligente, présence accrue dans les lieux sensibles et élargissement des compétences opérationnelles pour une action rapide et rassurante (voir encadré)

PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE, PRÉVENIR LES RISQUES

Maîtrise des ravines, lutte renforcée contre les inondations sur le littoral (La Marine) et dans la zone des hauts (Jacques-Cargot), développement de jardins partagés pour reconnecter nature et habitants.

UN ENVIRONNEMENT PROPRE ET RESPECTÉ

Une ville verte embellie, le tri accessible à tous, l'engagement fort pour le programme «Zéro plastique», lutte déterminée contre les incivilités et protection active du bien-être animal.

- Réflexion sur la création d'une DSP CINOR concernant une fourrière automobile intercommunale traitant des VHU (véhicules hors d'usage).



FIN DE L'INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS ULTIMES

- Acceptation d'un dispositif de transition uniquement si une date de fermeture définitive de Bel Air est actée dans un arrêté préfectoral
- Réflexion sur la création d'un Fonds de Réparation pour les habitants impactés par les nuisances depuis 26 ans



7 MESURES POUR NOTRE SÉCURITÉ

1. Une sécurité de proximité, visible et réactive au quotidien fondée sur la prévention, la dissuasion et l'intervention rapide
2. Création d'un numéro d'appel unique Mutualisé mairie/gendarmerie permettant l'intervention d'équipes réactives sur notre territoire
3. Des brigades d'intervention renforcées dans les quartiers prioritaires pour agir efficacement contre les troubles du quotidien
4. Une vidéoprotection intelligente au service de la tranquillité publique 24/24h capables de détecter en temps réel des situations à risque et d'alerter immédiatement les forces compétentes
5. L'application "Sainte-Suzanne Connectée" Permettre aux citoyens de signaler facilement des situations suspectes ou des incivilités
6. Une présence renforcée de la Police Municipale dans les zones sensibles Marchés, établissements scolaires, lieux de rassemblement et espaces publics
7. De nouvelles compétences pour la P.M Vente à la sauvette, petits vols, conduite sans permis, occupations illégales des halls d'immeubles, vente d'alcool aux mineurs, usage de stupéfiants, outrages sexistes et dégradations de biens

L'ÉQUIPE 2026-2032



MOUNIEN
Jean Fabrice



NERINA
Karine



PAQUIRY
Giovanni



PINGRET
Sophie



POINY
Lauriane



RÉBÉ
Thierry